

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**ALLOCUTION DU Pr JOSEPH PARE,
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**A L'OCCASION DE LA 34^{ème} SESSION DE LA
CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO**

Paris 19 octobre 2007

Monsieur le Président de la Conférence générale

Permettez-moi tout d'abord tout d'abord de vous féliciter au nom de mon pays pour votre brillante élection.

Mon Pays s'en félicite et vous adresse tous ses vœux de succès et vous assure de tout son soutien.

**Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur général,**

Il y a deux ans, nous avons tous ensemble célébré avec enthousiasme, le 60^{ème} anniversaire de notre Organisation, affirmant ainsi notre foi en la mission qu'elle incarne et qui reste plus que jamais d'actualité. Nous avons à cette occasion reconnu aussi qu'il reste à l'UNESCO, aujourd'hui encore, beaucoup à faire pour mériter la confiance que nous plaçons en elle. En effet, bien que le monde actuel soit différent de celui dans lequel l'UNESCO fut créée, les défis d'autrefois persistent toujours avec acuité, leurs solutions réclament que notre Organisation continue d'affirmer fortement sa présence dans les grands débats sur la mondialisation non seulement comme forum de réflexion, mais aussi comme creuset d'élaboration de nouveaux instruments normatifs.

La communauté internationale apprécie beaucoup ces débats organisés autour des idéaux de l'Organisation parce qu'ils contribuent à faire avancer des prises de conscience sur les grands fléaux mondiaux. Cependant pour permettre de cerner davantage les problèmes relevant de la compétence de l'Organisation, ces réunions doivent aboutir autant que possible à des projets concrets destinés à

promouvoir le développement humain dont dépend l'évolution harmonieuse des populations de notre planète.

Il est à regretter que de nos jours de nombreuses recommandations importantes issues des débats de l'UNESCO restent encore lettre morte et que la mise en œuvre d'un grand nombre des Conventions bénéficiant de l'adhésion des Etats membres soit bien loin de ce qu'elle devrait être.

Pendant ce temps, des centaines de milliers d'hommes et de femmes croupissent encore dans l'ignorance et la pauvreté dans ce monde mieux organisé, mieux équipé et mieux nanti qu'autrefois, un monde plus libre où tout Homme devrait avoir droit à un brin de bonheur. Il y a longtemps, le célèbre écrivain italien Alighieri DANTE ne s'adressait-il pas au monde entier, il y'a très longtemps de cela en ces termes-je cite : « La Société civile des Hommes est ordonnée à une fin : le bonheur de la vie terrestre, auquel nul par soi n'est capable d'arriver sans l'aide d'autrui. » fin de citation

L'UNESCO doit encourager le monde entier à tendre la main à ceux qui sont restés au bord de la route car elle est une Organisation de dialogue et de solidarité humaine par excellence.

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Monsieur le Directeur général,

L'éducation est un outil essentiel pour rendre l'homme maître de son destin et pour respecter celui d'autrui. Elle demeure la pierre angulaire du savoir et du développement économique et social. C'est pour cela qu'à sept ans du Forum de Dakar, le programme éducation pour tous (EPT), admirable initiative de l'UNESCO, garde toute son importance.

Il lui incombe de redoubler d'efforts pour que ce programme ne reste pas un vain mot. Nous nous souvenons que dès le lancement de cet énorme projet mondial, Monsieur Koïchiro MATSURA s'était attelé à sa mise en œuvre avec une détermination dont nous lui savons gré.

Depuis, le Directeur général, fort de la confiance de ses partenaires du Système des Nations Unies et de l'assistance de ses collaborateurs du Secrétariat, s'efforce de mobiliser toujours davantage les Etats membres autour de ce projet. Nous tenons à lui exprimer ici nos vifs remerciements pour ses efforts personnels qui constituent pour nous un encouragement.

Monsieur le Président, malgré tous les efforts déployés de part et d'autre nous sommes aujourd'hui encore à mi-chemin de la date butoir de 2015 aux prises avec d'énormes difficultés qui commandent que l'on adapte le plan d'action global aux besoins qui se font sentir en cours de route.

C'est dans une telle dynamique que le Burkina Faso s'est engagé dans une réforme de son système éducatif qui doit conduire à une éducation de qualité, gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

Pour nous, la scolarisation des enfants dans les écoles primaires et secondaires n'est pas seulement une question de ressources mais en premier lieu, du nombre d'enseignants qualifiés que chaque pays peut produire chaque année. En clair, il est attendu de l'UNESCO qu'elle accompagne nos Etats dans leur volonté politique d'assurer la gratuité d'une Education de qualité pour tous, notamment pour les plus défavorisés.

Cette éducation de qualité pour nous est celle qui intègre le savoir, le savoir être et le savoir faire, celle qui développe chez l'homme le savoir vivre ensemble tout en lui permettant d'assurer son épanouissement personnel et de contribuer au développement de la société.

Elle doit s'appuyer sur une formation de qualité des enseignants. C'est pour cela que le Burkina Faso suit avec intérêt la mise en œuvre du projet de renforcement de la formation des personnels enseignants en Afrique subsaharienne, connu sous le sigle de TTISSA.

Ce projet ne doit pas seulement se contenter d'effleurer les problèmes. Nous attachons du prix à une restructuration du TTISSA

pour en faire une réponse efficace au défi de formation des enseignants dans cette zone.

Face au défi de majeur de l'Alphabétisation le Burkina Faso, par la première Dame Madame Chantal COMPAORE, a lancé le 18 septembre 2007 une campagne nationale d'information et de collecte de fonds en vue de dynamiser ce secteur.

Monsieur le Président, avant de quitter le domaine de l'éducation, nous tenons à saluer le recrutement d'un nouveau sous-directeur général pour l'éducation. L'importance de l'éducation exige que les responsables à ce poste y restent le plus longtemps possible afin de pouvoir travailler dans la durée.

**Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur général,**

Mon pays félicite l'UNESCO pour les efforts, combien louables qu'elle déploie pour accorder aux filles et aux femmes de notre planète la place qui est la leur par une éducation multidimensionnelle. La paix d'un monde en dépend, d'où l'adage « Eduquer une fille, c'est éduquer une nation ». Le gouvernement du Burkina Faso a pris conscience aux côtés de l'UNESCO des enjeux du programme EPT et de la question genre et développement en la

matière en en prenant des initiatives hardies que l'Organisation accompagne.

En effet depuis le 19 avril 2006 à Paris, le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA) a accédé au statut de Centre de catégorie II de l'UNESCO ce qui nous conforte dans notre détermination. Ce statut permet au CIEFFA de bénéficier de l'assistance technique de l'UNESCO pour son fonctionnement et la mise en œuvre de ses projets.

Par ailleurs le 26 avril 2007 , à Ouagadougou le CIEFFA a été officiellement reçue comme une institution spécialisée de l'Union africaine. Cette consécration du CIEFFA est un appel à tous les Etats africains à y adhérer, et aux partenaires techniques et financiers à renforcer leur appui en vue d'en faire une institution de référence en Afrique et dans le monde.

A ce prix le CIEFFA contribuera, sans nul doute, à l'autonomisation de la femme dans sa lutte contre la pauvreté renforçant ainsi sa pleine participation au développement humain durable.

Monsieur le Président,

Mon pays voudrait également attirer l'attention de l'UNESCO sur les situations post-conflits en vue d'une solidarité avec les pays

concernés dans la reconstruction et la relance de leurs infrastructures éducatives et culturelles.

**Monsieur le Président de la conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Monsieur le Directeur Général,**

De nos jours, les progrès de la science ont atteint un degré de fascination qui mérite notre intérêt tant les perspectives sont nombreuses et variées.

Le Burkina Faso voudrait rappeler ici l'appel lancé à l'UNESCO en 2007 par le sommet de l'Union Africaine pour aider les Etats africains dans l'élaboration et à la mise en œuvre de leur politique scientifique et technologique dans le sens de faire contribuer efficacement la science et la technologie au développement durable en Afrique dans les domaines prioritaires de la lutte contre les maladies (paludisme, VIH/SIDA...), la protection de l'environnement, l'auto-sufisance alimentaire, l'utilisation rationnelle de l'eau et celle de l'énergie dont notamment les énergies renouvelables.

L'Africain de demain doit pouvoir faire de la recherche scientifique et contribuer pleinement aux découvertes auxquelles notre civilisation aspire pour le bonheur des populations de notre planète.

Monsieur le Président de la Conférence générale

**Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,**

Le Burkina Faso place la question de la jeunesse au cœur de ses préoccupations et s'emploie à promouvoir toutes les initiatives dans ce sens. C'est ainsi qu'il a accepté à la demande de l'UNESCO, d'abriter du 24 au 28 septembre 2007 le premier forum africain des jeunes. Le message de paix et d'intégration lancé par cette jeunesse à cette occasion, constitue une source d'espoir pour notre continent.

**Monsieur le Président de la Conférence générale
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,**

Durant ces dernières années, l'UNESCO a effectué un intense travail dans le domaine normatif. C'est ainsi que trois conventions ont pu être adoptées : Il s'agit de la Convention sur la lutte contre le dopage dans le sport, de la Convention sur le sauvegarde du Patrimoine immatériel et de la Convention sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelle. Il s'agit actuellement de s'engager résolument dans la mise en œuvre de ces Conventions qui ont chacune suscité d'énormes espoirs dans le monde. Mon pays tient à saluer le travail de qualité fait par le Centre du Patrimoine Mondial et le Comité du Patrimoine Mondial dans ses efforts de protection et de sauvegarde du patrimoine de l'humanité . L'expertise apportée aux différents Etats a permis de réduire d'année

en année le nombre de pays non représentés sur la liste du Patrimoine Mondial. Avec leur appui en expertise, le Burkina Faso espère obtenir l'inscription de son premier site dénommé : « Ruines de Loropéni » sur la liste du Patrimoine Mondial.

Monsieur le Président de la Conférence générale
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) continuent de révolutionner notre monde. Le choix de l'UNESCO de favoriser leur développement dans les pays du sud, particulièrement touchés par le fossé numérique est pertinent. Pour ce faire, mon pays en appelle à la solidarité des pays du nord.

Le Burkina Faso, conscient des enjeux actuels que représentent les technologies de l'information et de la communication pour tout processus de développement, a instauré depuis 2006 une semaine dédiée aux TIC, en vue d'en faciliter la maîtrise et l'expansion au plan national. C'est dire combien mon pays soutient l'UNESCO à multiplier ses efforts pour soutenir les Etats membres.

Mon pays vous soutient également l'UNESCO dans sa décision d'orienter prioritairement le programme de participation vers les pays

en développement. Ce programme qui contribue à sa visibilité sur le terrain mérite d'être renforcé.

Enfin le Burkina Faso soutient le projet de programme et budget tel que présenté par le Directeur général et approuvé par le Conseil exécutif.

Comme beaucoup de pays, le Burkina Faso suit avec attention le processus engagé pour la réforme du Système des Nations Unies. Mon pays espère que cette réforme ne sera pas onéreuse et permettra une meilleure coordination entre toutes les Agences concernées. Chacune devant conserver sa spécificité. L'objectif devra être la recherche d'une plus grande efficacité sur le terrain au profit des publics cibles.

Monsieur le Président de la Conférence générale
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Directeur Général,

Le Burkina Faso voudrait réaffirmer son engagement total pour les idéaux de l'UNESCO. Son engagement politique pour la paix et le dialogue, son action dynamique pour la visibilité de l'identité culturelle africaine sont connus. Fidèle à son engagement politique d'œuvrer en faveur de l'intégration et de la solidarité africaines le Burkina Faso a décidé de retirer sa candidature aux prochaines élections des membres du Conseil exécutif. Il remercie les

gouvernements des nombreux Etats qui lui l'avait assurer de leur soutien et solliciter le report de leur appui à sa candidature au comité du patrimoine mondial.

Monsieur le Directeur Général,

Par votre dévouement l'UNESCO, est devenu aujourd'hui l'Agence du Système des Nations Unies comptant le plus d'Etats membres. La communauté internationale lui a toujours marqué sa confiance en lui confiant le rôle de tête de file dans des domaines fondamentaux pour l'avenir.

Ce grand rayonnement et cette visibilité dont jouit l'UNESCO grâce à votre engagement Monsieur le Directeur, pourraient s'amenuiser au profit d'autres Agences si des résultats tangibles ne sont pas obtenus le plus tôt possible.

Pour ma part, je voudrais vous assurer de toute la disponibilité de mon pays à vous soutenir dans votre œuvre exaltante.

Je vous remercie.